

Direction des services toponymiques Autre Numéro de BI
Service: S.I. S.O. S.R. S.T. Date
Responsable: Lisette Tousignant Suite au BI: Date:

AM-85-089	
Présentation	Décision
85-10-03/04	85.11.7/8/20

Origine de la demande: Service de l'odonymie

Objet: Hudson V, 72360 Visée par 1131

Examen de 141 toponymes	Recommandation	Décision	Localisation	Division de recensement	Vaudreuil
<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> AF	81	80	Région administrative	Municipalité	
Changement de nom (O → VD)	2	2	01 () 06C ()		
Désofficialisation (O → R)			02 () 06N ()		
Changement d'entité	1	1	03 () 07 ()	Feuillet	
AF → R: <input type="checkbox"/> odonyme <input type="checkbox"/> toponyme			04 () 08 ()		
			05 () 09 ()	Coordonnées	
			06S(81) 10 ()		

Nombre de toponymes soumis selon le type d'entité	Soumis		Approuvés		Documents annexés: <input type="checkbox"/> voir l'annexe ci-jointe
	A	AF	O	AF	
Entité topographique					Liste des odonymes
Entité hydrographique					
Lieu habité					
Espace administratif					
Autre espace désigné					
Voie de communication		81		80	
Construction et installation					
Autre					
Total		81		80	

Analyse de la question: voir l'annexe ci-jointe
 Pour donner suite à la documentation reçue de la municipalité, le Service de l'odonymie a procédé à l'analyse odonymique de cette municipalité qui lui sera transmise dès qu'elle sera entérinée par la Commission. Les renseignements recueillis auprès de la municipalité nous ont permis de constater qu'une partie des noms, faisant référence à des patronymes, ont été attribués pour honorer des familles pionnières. D'autres noms proviennent du vocabulaire général et de noms d'arbres.
 Sources orales: Mme Louise Villandre, secrétaire-trésorière (appel téléphonique du 16-07-85)
 Mme Francine Michaud, assistante (appel téléphonique du 24-07-85)

Recommandation voir objet voir l'annexe ci-jointe
 Il est recommandé d'émettre un avis favorable sur les 81 odonymes soumis en annexe.

<input checked="" type="checkbox"/> Décision <input type="checkbox"/> Résolution Recommandation <input checked="" type="checkbox"/> approuvée <input type="checkbox"/> approuvée sauf les cas suivants.... <input checked="" type="checkbox"/> modifiée comme suit..... <input type="checkbox"/> rejetée pour les motifs suivants... <input type="checkbox"/> dossier reporté <input type="checkbox"/> voir l'annexe ci-jointe	80 des 81 odonymes recommandés sont acceptés sous réserve des modifications suivantes: 74. Rue du Yacht Club 78. Montée Cameron (il y a lieu de conserver le générique à saveur historique) 80. Côte Saint-Charles (il y a lieu de conserver le générique à saveur historique) 88. Rue Upper McNaughton n'est pas accepté parce que Upper qualifie le générique.
---	--

Suite à donner: Responsable du dossier;

Le secrétaire Original signé
Original signé 85-11-25. Le président

Commentaires généraux à la municipalité

Commentaire A

L'analyse des noms de voies de communication de votre municipalité a été effectuée en s'appuyant sur les règles d'écriture actuellement en vigueur à la Commission de toponymie.

En ce qui concerne le générique, il doit être en français et sa position dans le nom doit être conforme à l'usage du français. Dans la plupart des cas, il vient donc se placer avant le spécifique (ex.: *Croissant Westwood* non pas *Westwood Crescent*).

Dans la liste ci-jointe, vous remarquerez que les noms à officialiser sont par ordre alphabétique et que dans ce type de classement, les génériques et les particules de liaison ne doivent pas être utilisés pour fin de classement; c'est pourquoi, une virgule sépare les deux parties des odonymes (ex.: *Westwood, Croissant*).

Commentaire B

Selon les informations obtenues, la pratique dans la municipalité est de ne pas utiliser de générique dans la nomenclature des voies de communication. Or, une règle de la Commission stipule que le générique doit faire partie du nom lors de son officialisation. Dans notre analyse, nous avons inscrits les noms avec génériques relevés sur une carte de la ville recueillie en août 1977. Nous nous sommes appuyés sur ces noms pour faire nos recommandations.

Commentaire C

Au sujet des génériques anglais Drive, Circle, Road, Crescent, Lane, ils ont été remplacés par leurs équivalents français lorsque leurs définitions correspondaient à la nature des voies (ex.: Stirling, Rue non pas Stirling Drive). Lorsque cette solution ne pouvait s'appliquer, nous avons choisi le générique français approprié en s'appuyant sur les définitions normalisées en annexe.

Commentaire D

Au sujet de l'utilisation des noms de personnes dans les désignations odonymiques, la Commission de toponymie incite les autorités municipales à favoriser, d'une façon générale, des formes anthroponymiques complètes (c'est-à-dire, prénoms et noms de famille) ou plus significatives (noms accompagnés du titre de la fonction) et cela, dans le but évident d'éliminer toute confusion quant à l'identification du personnage concerné dans la désignation. Par ailleurs, si on souhaite honorer à la fois un individu et la famille à laquelle il appartient, on devrait alors recourir au nom de famille seulement.

Municipalité: Hudson V

Code: 72360

Page 7

Division de recensement: _____

Région administrative: _____

Séquence Numéro	Odonyme	Entité	Statut		Forme normalisée	Usage	Nom de personne	Commentaires	
			Actuel	Propose				Municipalité	Commission de toponymie
1	3	4	5	6	7	8	9	10	11
55	Pleasant, Rue	Rue	-	A					
	A Pleasant Circle		-	R					
56	Pyke, Rue	Rue	-	R			V		
	A Pyke Court		-	R					voir commentaire n° 2
57	Quarry Point, Rue	Rue	-	A					
58	Reids, Rue	Rue	-	A			V		
59	Ridge, Rue	Rue	-	A					
	A Ridge Road		-	R					
60	Sanderson, Rue	Rue	-	A			V		
	A Sanderson Ave.		-	R					
61	Shepherd, Rue	Rue	-	A			V		
	A Shepherd Circle		-	R					
62	Saint-Jean, Rue	Rue	-	A					
63	Stirling, Rue	Rue	-	A			V		
	A Stirling Drive		-	R					